

M. ALPHONSE VERVILLE (Saint-Denis): Monsieur l'Orateur, il y a quelques années, la Chambre a été saisie de cette question du relèvement de l'indemnité; elle avait été mise sur le tapis, je crois, par le représentant de Bonaventure (M. Marcil). En ce temps-là, j'ai appuyé sa prétention, et depuis, je n'ai pas eu de raison de changer d'idée. Il y a plusieurs motifs d'augmenter l'indemnité des membres du Parlement. La dépréciation du cours monétaire et l'effet qu'elle a produit sur l'indemnité que nous recevons ont été habilement exposés par mon honorable ami de Peterborough (M. Burnham). Lorsque cette question a été soulevée précédemment, je me trouvais dans une situation différente de celle où je me trouve aujourd'hui. Je n'avais pas d'autre revenu que mon indemnité de député et je savais quels efforts il fallait faire pour joindre les deux bouts chaque année avec cette indemnité. Depuis, j'ai été plus heureux. On dira peut-être que c'est la raison qui devrait m'empêcher de préconiser le relèvement de l'indemnité; au contraire, voilà précisément pourquoi je le favorise. Lorsque j'entends des députés dire dans les couloirs qu'ils craignent de ne pas être réélus s'ils appuient une demande d'augmentation d'indemnité, je ne puis qu'être convaincu que ceux-là ne devraient pas se trouver dans cette enceinte, si tel est leur avis.

Quelqu'un a fait observer que plusieurs artisans gagnent plus que les membres du Parlement. Un briqueteur, ou un autre artisan, qui est tant soit peu chanceux dans ses travaux de l'année, gagne plus qu'un membre de la Chambre. De plus il entre au foyer tous les jours et n'est pas tenu d'avoir deux logis. Mais il y a autre chose. Il a été question des cultivateurs et des commerçants qui font partie de la députation; cependant, il existe une autre classe dont il faut tenir compte. Tous mes collègues admettront que le groupe ouvrier devrait être représenté à la législature fédérale, mais il est impossible qu'un ouvrier vienne ici et vive décemment avec \$2,500 dollars par année. Par conséquent, nous empêchons d'être représentée en cette enceinte une classe de la population dont le droit à la représentation est parfaitement admis. Ses membres peuvent gagner plus avec leur métier qu'ils gagneraient en venant ici; ils doivent pourvoir aux besoins de leur famille, et sachant cela, ils se disent: "Eh bien, si j'étais élu député, je ne pourrais pas reprendre mon travail après la session; je devrais assumer les obligations

[M. Burnham.]

qui incombent aux membres du Parlement; il me faudrait me rendre aux demandes de contributions à différentes œuvres, et ainsi de suite." Où prendraient-ils l'argent pour cela? Donc, si nous admettons que toutes les classes de la société doivent être représentées dans l'intérêt du pays en général, nous devons rendre possible la représentation de ces classes-là. Je ne plaiderai pas la cause des négociants; il y en a plusieurs ici et ils peuvent se défendre — bien qu'un bon nombre, j'imagine, n'osent déserrer les dents de crainte que leurs électeurs ne soient pas contents.

Mais je ne crois pas que les gens intelligents d'aucune division électorale reprochent une augmentation d'indemnité aux députés de la Chambre. Les cultivateurs ne le feront certes pas; pourquoi le feraient-ils? Lorsqu'ils vendent leur marchandise sur le marché, cette marchandise exige un certain prix, et il nous faut le payer ou nous passer de la marchandise. Je ne reproche pas aux cultivateurs les prix élevés qu'ils reçoivent pour leurs produits. Si l'on dit que le coût de la production est augmenté, il en est vraiment de même du coût de la vie pour le député du Parlement. Tel que je le dis, j'étais fortement en faveur d'une indemnité, il y a quelques années, alors que j'en avais plus besoin encore que maintenant—bien que ma situation dans un an ou deux d'ici puisse être la même qu'autrefois. Mais, s'il y a quelques honorables députés, comme je suis certain qu'il y en a, qui n'ont réellement pas besoin d'une augmentation d'indemnité, ils ne devraient rien faire pour en priver les autres qui trouvent qu'une telle augmentation leur serait absolument nécessaire, afin qu'ils puissent soutenir leurs familles, et en même temps être de quelque utilité à leur pays. C'est la raison pour laquelle j'appuie cette résolution, et j'espère qu'elle sera appuyée par tous les députés qui sont désireux d'accepter l'argent. J'ai lu, l'autre jour, qu'un député de la Chambre—je crois que c'est l'honorable député de Prescott (M. Proulx)—posait en patriote.

M. BURNHAM: Il est absent pour affaires personnelles.

M. VERVILLE: Tout ce que ces patriotes ont à faire c'est de laisser reposer l'argent et de ne pas le retirer. Patriotes! J'aimerais voir l'honorable député qui, si on lui accordait cette augmentation d'indemnité, ne la prendrait pas. Soyons francs à ce sujet. Tous les députés de cette Chambre,